



Le conseil de direction de centre national de Développement de l'informatique s'est tenu vendredi dernier. *« La décision a été prise de relancer les activités du Cenadi. Il s'agissait entre autres de revoir les infrastructures techniques, de faire repartir le Centre. Il s'agissait aussi de procéder à la nomination du personnel. Les dernières ont été faites il y a 25 ans. Donc les postes étaient vacants. Si on veut que le Cenadi reprenne vraiment ses activités, il faut que tout soit mis en place pour cette relance »*, a affirmé Louis Paul Motaze, ministre des Finances par ailleurs président du conseil de direction du Centre national de développement de l'informatique (Cenadi) au terme d'une réunion de cet organe délibérant vendredi dernier. Cette résolution de relance avait été prise en mai 2019 à l'issue de la première session du conseil, après 25 ans d'hibernation.

Le 21 février donc, Louis Paul Motaze a évalué les avancées de ces recommandations pour la revitalisation du Centre, en charge du Système informatique de gestion des personnels de l'Etat (Sigipes) au Cameroun. Parlant des installations techniques, on s'est remis ici de la période de stress suite aux pannes sur le serveur Z10.

Le Centre en a acquis un nouveau de type Z14. Cette trouvaille, comme l'indiquait le secrétaire général du ministère des Finances récemment, place le Cameroun au rang de deuxième sur le podium des pays de l'Afrique subsaharienne en matière de calcul informatique, sans parler des perspectives qu'il offre dans le domaine du numérique. *« Les premiers résultats sont plus*

*qu'encourageants, dans la mesure où l'on part d'un délai de 78 heures pour le calcul de la solde mensuelle des agents de l'Etat pour moins de 24heures à ce jour. De plus, la connectivité des administrations en simultané sur le serveur se fait désormais sans lenteurs ou autres désagréments »,* affirme Gilbert Didier Edoa.

C'est donc au sortir des ateliers informatiques du Cenadi que Louis Paul Motaze a pu matérialiser une autre recommandation du précédent conseil: l'installation du personnel récemment nommé. Il a été demandé aux promus de garder le cap déjà engagé. Dans le même temps, le Minfi a encouragé les actions du groupe de travail mis sur pied avec pour rôle de « revoir les activités du Cenadi à l'aune de tous les changements qui sont observés».

**Cameroon Tribune**

---